

Atelier 7 : « Évaluer les élèves de façon positive : de l'incantation à la réalité ? »

En dépit d'un objectif clairement affiché « d'égalité des chances », l'école est productrice et reproductrice d'importantes inégalités, entre garçons et filles, entre élèves issus de milieux favorisés et élèves issus de milieux défavorisés, pour ne citer que ces exemples (CNESCO, 2016). Dans cette présentation, nous verrons comment l'évaluation peut, sous certaines formes, contribuer au maintien ou à l'accentuation de ces inégalités. Nous discuterons également des modalités permettant d'envisager une évaluation à la fois plus « juste », plus motivante pour les élèves, et moins inégalitaire.

Évaluer pour sélectionner et/ou pour former

Des travaux réalisés dans les champs de la psychologie sociale et de la sociologie soulignent que dans la plupart des sociétés occidentales, le rôle du système éducatif n'est pas seulement d'enseigner aux élèves des aptitudes et des connaissances (la fonction de *formation*), mais également de sélectionner et de classer les élèves (la fonction de *sélection*). Le fait que le système éducatif remplisse cette fonction de sélection a des répercussions sur les formes de motivation qui y sont promues. Par exemple, des travaux ont montré que la fonction de sélection accentue l'adoption de buts de performance (Jury et al., 2016), c'est-à-dire motive les élèves à chercher à dépasser les autres, ces buts étant souvent associés, pour les élèves issus de groupes stigmatisés, à la crainte d'échouer, une crainte dont les effets délétères sur l'apprentissage, les émotions négatives et l'anxiété ne sont plus à prouver (Elliot, 2008).

L'évaluation est un outil qui peut servir à la fois l'une ou l'autre de ces deux grandes fonctions (Darnon et al., 2011). Dans cette présentation, nous défendons que lorsque l'évaluation est utilisée comme un outil de formation, elle peut contrer un certain nombre de phénomènes délétères associés à l'évaluation utilisée comme outil de sélection. En effet, l'évaluation centrée sur le processus de formation a pour avantage de focaliser l'attention des élèves sur leurs apprentissages et les aider à se situer dans l'acquisition de la connaissance et/ou de la compétence. Elle limite par ailleurs la prégnance de la comparaison sociale entre élèves, dont on sait qu'elle peut nuire aux élèves stigmatisés (élèves en difficulté, issus de milieux populaires, etc.) Enfin, de nombreux travaux existants montrent qu'à niveau de performances scolaires équivalent, les élèves issus de groupes stigmatisés peuvent en venir à échouer en situation d'examen simplement parce que, lorsque l'enjeu évaluatif est trop fort, ces élèves doutent, bien plus que ne le font les élèves issus de groupes non stigmatisés, ce qui est susceptible d'entraver leurs performances. À l'inverse, plusieurs données, dont celles que nous présentons ci-dessous, permettent de montrer que lorsqu'elle est utilisée à des fins de formation, l'évaluation peut s'avérer très efficace pour réduire les inégalités.

L'évaluation orientée vers le processus de formation : quelques preuves expérimentales

Dans une recherche (Souchal et al., 2013), nous avons présenté à des élèves de seconde un cours de sciences physiques (un domaine où les garçons sont généralement perçus comme plus compétents que les filles), et évalué ensuite leur apprentissage de ce cours. Pour un tiers des élèves, l'évaluation, censée compter dans la moyenne, était présentée comme un outil de formation, c'est-à-dire qu'elle allait servir à aider les élèves à apprendre, à consolider les connaissances nouvellement acquises. Pour un autre tiers, l'évaluation était présentée comme un outil de sélection, c'est-à-dire qu'elle allait servir à comparer les élèves et faire des pronostics quant à leur réussite. Dans un groupe contrôle, il n'était fait mention d'aucune évaluation. Les résultats ont indiqué que si les garçons voyaient leurs performances chuter dans le groupe sans évaluation, les filles, à l'inverse, montraient une chute de performance lorsque l'évaluation était présentée comme un outil de sélection. Autrement dit, la condition d'évaluation orientée vers le processus de formation était la seule où réussissaient à la fois les garçons et les filles. Dans une autre recherche réalisée dans un cours de psychologie (Smeding et al., 2013), nous avons montré qu'une méthode utilisant l'évaluation à des fins de formation (contrôles continus réguliers axés sur l'atteinte d'objectifs d'apprentissage clairement explicités, cf. Antib, 2003) permettait de réduire l'écart de performance entre étudiants issus de milieux sociaux économiques défavorisés vs. favorisés.

Dans une étude réalisée récemment sur des élèves de 3^e, en collaboration avec des recteurs, inspecteurs et enseignants de l'académie d'Orléans-Tour (Régner et al., non publié), nous avons comparé des classes témoin (sans intervention) à des classes dans lesquelles les enseignants étaient invités à remplacer le système de notation traditionnel par un système d'évaluation par compétences (groupe dit « expérimental »). Les premiers résultats de cette étude montrent que l'évaluation par compétences produit des effets positifs en mathématiques, où les élèves cherchent moins à se comparer et sont davantage centrés sur les apprentissages que dans le groupe témoin. Lorsqu'elle est mise en place de manière collective et concertée entre enseignants, les élèves réussissent mieux les épreuves standardisées du brevet et surtout, l'écart entre élèves de milieux favorisés et élèves de milieux défavorisés est significativement réduit.

Perspectives

Ces travaux montrent l'importance de tester empiriquement les effets de différents formats d'évaluation afin d'en évaluer objectivement l'impact, et de remplacer un débat bien souvent animé par des préoccupations purement idéologiques (« pour » ou « contre » la suppression des notes) par un débat étayé par des résultats scientifiques. L'ensemble des résultats cités ci-dessus amène à plusieurs réflexions et observations dont nous espérons qu'elles susciteront le débat au sein de l'atelier.

Premièrement, dans des recherches futures, nous devons clarifier le rôle joué par la concertation entre enseignants, variable qui s'est avérée fondamentale dans la recherche d'Orléans. Deuxièmement, l'évaluation par compétences ou « centrée vers le processus de formation » peut englober un certain nombre de pratiques. Il nous reste à isoler les facteurs qui s'avèrent les plus importants à respecter pour obtenir les effets positifs espérés. Enfin, nous pensons qu'au-delà des bénéfices mentionnés ci-dessus, il est possible d'envisager qu'une plus forte centration sur le processus de formation (plutôt que sur le processus de sélection) - que cette centration se fasse ou non, d'ailleurs, à travers l'évaluation -, pourrait non seulement améliorer la qualité des apprentissages mais également aider les élèves à développer des compétences plus sociales, telles que l'aptitude à coopération, la bienveillance, l'empathie : autant de compétences fondamentales et pour autant bien souvent reléguées au second plan au sein de la classe. Des recherches à venir devront se pencher sur cette question.

Céline DARNON

Maître de conférences

Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand